



## PHÉNOMÈNE DE DEMI-TERRAINS À BRAZZAVILLE

# La mairie veut réhabiliter les itinéraires

La résurgence des demi-terrains, aggravée par la limitation du nombre de passagers dans les transports en commun, du fait de la Covid-19, a obligé le Conseil départemental et municipal de Brazzaville de penser à la réhabilitation des itinéraires.

« En matière de transports urbains, le phénomène des demi-terrains a des conséquences négatives sur le panier de la ménagère. Dans notre programme d'actions, il est prévu de trouver des solutions idoines à ce problème. Nous allons travailler de concert avec le syndicat des transporteurs en commun pour la réhabilitation des itinéraires », avait déclaré le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, lors d'une descente, le 7 août, dans les arrondissements de Brazzaville.

Page 3



Des bus dans l'attente des clients

## DÉVELOPPEMENT DU SPORT

# Le Congo n'a pas capitalisé sur les jeux africains



Le stade de l'Unité accueillant son premier match officiel le 1er septembre 2015

Il y a cinq ans que se sont tenus à Brazzaville les onzièmes Jeux africains. Le visage qu'affiche actuellement le sport congolais contraste avec celui que les observateurs lui souhaitaient après

la compétition.

A la clôture des jeux, le 19 septembre 2015 à Brazzaville, le Congo avait réalisé sa meilleure moisson depuis leur création en 1965, en terminant 6<sup>e</sup> avec trente-deux médailles, dont huit en or, quatre d'argent et vingt de bronze. Cependant, le bilan de l'après Brazzaville 2015 est moins éloquent.

Page 16

## CLIMAT DES AFFAIRES

# Les réformes en zone Cémac toujours attendues

Au cours d'une conférence de presse animée le 3 septembre à Brazzaville, le secrétaire permanent du programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Michel-Cyr Dina Wembou, a indiqué que les Etats membres de cette communauté n'ont pas toujours mis en place les réformes qui concourent à l'amélioration du climat des affaires ; à la diversification des économies et au renforcement du capital humain, facteurs importants dans l'augmentation de la productivité.

« Il reste beaucoup à faire sur les piliers de la diversification des économies et l'amélioration du climat des affaires. En plus des mesures prévues dans ce programme de réformes, il serait bon que l'obligation de trans-



Le secrétaire permanent du Pref-Cémac lors de la conférence de presse formation locale de plus de 85% des grumes de bois, qui s'applique dans presque tous les pays de la zone, soit étendue dans toutes les autres matières premières exploitées au niveau de notre sous-région », a révélé Michel-Cyr Djienna Wembou.

Page 3

## Éditorial Politique

Page 2

## BAD

# Le développement de l'Afrique passe par le soutien aux banques d'investissement

Page 9

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

# Makélékélé plaide pour de meilleures conditions de travail

Page 5

## ÉDITORIAL

## Politique

**A** lors que, manifestement, les partis politiques congolais se mettent en ordre de marche en vue des différents scrutins électoraux qui marqueront les deux années à venir, il n'est pas inutile de leur rappeler, en notre simple qualité d'observateurs, les quelques principes fondamentaux qui suivent et sur lesquels doit continuer de reposer le système démocratique dans lequel nous vivons.

Le premier de ces principes est celui du strict respect des règles fixées par la Constitution et par les lois qui en découlent dans la préparation, puis la conduite des actions qui seront menées sur le terrain tout au long des campagnes électorales à venir. Que les candidats à des postes électifs nationaux ou locaux se réclament de la majorité ou de l'opposition, ils doivent se préparer dès maintenant à suivre scrupuleusement les dispositions qui permettront aux citoyens de se prononcer ou non en leur faveur. En commençant, bien sûr, par l'énoncé clair et précis du programme qu'ils s'engageront à concrétiser s'ils sortent vainqueurs des scrutins à l'occasion desquels ils se présenteront ou se représenteront.

Le deuxième principe est celui de la prise en compte, dans ce même programme, de la situation très particulière que nous vivons aujourd'hui en raison, d'une part, de la crise économique et financière que nous traversons, et d'autre part des troubles de toute nature que provoque au sein de notre société la pandémie du coronavirus. Faire en sorte que les tensions politiques qui marqueront inévitablement les scrutins à venir ne provoquent pas une crise sociale de grande ampleur que les pouvoirs publics auraient le plus grand mal à gérer est certainement un devoir qui s'impose aux formations politiques qui vont tenter de sortir vainqueurs des duels électoraux se profilant à l'horizon.

Le troisième principe est celui de la préservation de l'unité nationale que nous avons réussie, parfois non sans mal, à préserver depuis l'accession de notre Congo à l'indépendance il y a très exactement soixante ans. Veiller à ce que les dissensions ethniques, religieuses, économiques et autres ne mettent pas en péril la bonne tenue de l'élection présidentielle, des élections législatives, des élections locales est un devoir qui s'impose, tout particulièrement à ceux que la passion politique incline aujourd'hui sinon vers la violence, du moins vers la surenchère et l'excès verbal.

Les Dépêches de Brazzaville

## PME

## Les nouveaux directeurs appelés à améliorer le climat des affaires

Le directeur général des Petites et moyennes entreprises (PME), Rudy Stéphen Mpiéré Nguamba Ambila et celui du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des PME (Figa), Arnel Fridelin Mbouloukoué, ont pris leurs fonctions le 2 septembre à Brazzaville. Ils ont, entre autres, mission d'améliorer le climat des affaires en faveur des entrepreneurs.



Yvonne Adelaïde Mougani entourée des directeurs des PME et du Figa/Adiac

S'adressant au nouveau directeur général des PME, la ministre en charge du département, Yvonne Adelaïde Mougani, a indiqué : « Les PME sont un maillon d'une importance capitale pour le développement du pays. On trouve des PME tout aussi bien dans l'agriculture, l'industrie que dans divers services. Dans tout ce que vous aurez à entreprendre n'oubliez jamais cela ».

Elle a, par la même occasion, invité le directeur général des PME à mettre en place des synergies qui permettront d'obtenir de bons résultats. « Vous devriez travailler en étroite collaboration avec vos collègues. Dans votre mission, vous aurez à dénombrer régulièrement les fameuses PME, il vous faudra donc commencer à travailler pour pouvoir bénéficier d'un recensement qui prend en compte les données actuelles », a fait savoir la mi-

nistre Mougani.

Le nouveau directeur des PME a signifié que le gouvernement a initié des réformes et mis en place un certain nombre d'institutions pour pouvoir accompagner les entrepreneurs. Il s'agit de faire réactualiser le recensement des PME qui date de 2017. « Nous avons aujourd'hui un programme sur tout ce qui est développement des PME qu'il va falloir mettre en exergue afin que nous améliorions non seulement le climat des affaires mais également les conditions de vie des entrepreneurs », a souligné Rudy Stéphen Mpiéré Nguamba Ambila.

En ce qui concerne le Figa, la ministre des PME a déclaré que celui-ci devrait représenter le bras armé de l'écosystème qui a été mis en place pour l'accompagnement, l'appui et le soutien aux PME, aux entreprises artisanales et aux acteurs du

secteur informel. « C'est un défi pour moi d'être le tout premier directeur général du Figa. En cette période difficile que traverse l'économie de notre pays, je suis honoré de contribuer à la relance du tissu économique. Nous allons donc travailler avec le système bancaire ainsi que les micro-finances de la place pour pouvoir faire émerger le Figa afin d'apporter des garanties au secteur des PME », a signifié Arnel Fridelin Mbouloukoué.

« Soyez donc conscients de la tâche qui vous revient afin que nous ayons un Figa opérationnel qui va être la réponse des préoccupations des opérateurs économiques agacés par la difficulté d'accès au financement. Il faudra mettre en place des synergies collaboratives », a lancé la ministre des PME, s'adressant au nouveau directeur du Figa.

Gloria Imelda Lossele

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossele

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## BRAZZAVILLE

# La mairie interpellée sur le respect des itinéraires dans les transports en commun

Le phénomène dit de demi-terrains rend la vie difficile à la population obligée de regagner leur domicile avant vingt heures suite au couvre-feu. Dans l'une de ses descentes, le maire central, Dieudonné Bantsimba, a été interpellé par quelques chefs de quartier. Des réflexions sont menées pour résorber le problème, a-t-il indiqué à son tour.

« La segmentation des itinéraires, qui nous oblige à payer doublement ou triplement le prix du transport, se pratique au vu et au su de tout le monde. Si on n'y prend garde, même à la sortie du confinement progressif, nous resterons dans cette situation car les contrôleurs et les chauffeurs de bus sont capables de perpétuer cette réalité », a déclaré un chef du quartier à Ouenzé, s'adressant au maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, dans l'une de ces descentes pour s'enquérir des défis que le conseil municipal doit relever.

Se déplacer devient, en effet, un véritable casse-tête pour la population. Les embouteillages monstres sont observés en début de soirée, car tout le monde veut être chez soi avant le couvre-feu. Les prix sont doublés sur certains



Des bus dans l'attente des clients Adiac de transport en commun.

tronçons.

Pour les transporteurs, il s'agit là des conséquences des mesures imposées par le gouvernement dans le cadre

de la lutte contre la Covid-19, notamment l'instauration du couvre-feu à vingt-heures et la réduction du nombre de personnes dans les moyens

## Régler la situation

« Vous avez raison. En matière de transports ur-

**« ...En matière de transports urbains, le phénomène des demi-terrains a des conséquences sur le panier de la ménagère. Dans notre programme d'actions, au niveau de la commune, il est prévu de trouver des solutions à ce problème en associant le syndicat des transporteurs en commun »**

bains, le phénomène des demi-terrains a des conséquences sur le panier de la ménagère. Dans notre programme d'actions, au niveau de la commune, il est prévu de trouver des solutions à ce problème en associant le syndicat des transporteurs en commun », a retorqué Dieudonné Bantsimba.

## Décision non respectée

Le problème des demi-terrains ne datent pas d'aujourd'hui. La volonté des pouvoirs publics d'y que quelques jours avant de revenir aux anciennes habitudes. Dans le contexte d'état d'urgence actuel, la situation devient de plus en plus difficile. Les transporteurs et la population attendent des solutions qui arrangeront les uns et les autres.

Rominique Makaya

## CÉMAC

## Encore des efforts en matière d'amélioration du climat des affaires

Les Etats membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) n'ont pas toujours mis en place les réformes qui concourent à l'amélioration du climat des affaires, à la diversification des économies et au renforcement du capital humain, facteurs importants dans l'augmentation de la productivité.

C'est ce qui ressort du rapport annuel 2019, du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac (Pref-Cémac), présenté par le secrétaire permanent dudit programme, Michel-Cyr Djiena Wembou, lors d'une conférence de presse animée le 3 septembre à Brazzaville. Le pilier trois consacré, en effet, aux réformes structurelles est celui sur lequel des efforts restent à faire en terme de réalisation, a fait savoir le secrétaire permanent. Car, seulement 37,9% des actions à mener jusqu'en 2021 ont été accomplies. Concernant le volet dédié au renforcement de la diversification économique et au développement du secteur privé, seulement 36,9% des actions ont été réalisées. S'agissant de l'objectif général en rapport avec l'amélioration du climat des affaires, 41% de mesures prévues par rapport à la cible 2021 ont été réalisées. A propos des formes alternatives au financement des économies à peine 33,9% des actions prévues ont été réalisées.

« Il reste beaucoup à faire sur ce pilier qui est central dans transformation des économies de la Cémac. En plus des me-

sures prévues dans ce programme de réformes, il serait bon que l'obligation de transformation local de plus de 85% des grumes de bois qui s'applique dans presque tous les pays de la zone Cémac soit étendue dans toutes les autres matières premières exploitées au niveau de notre sous-région », a indiqué Michel-Cyr Djiena Wembou.

Selon ce dernier, la diversification économique sera effective que si les chefs d'Etat donnaient la priorité à l'amélioration des recettes budgétaires non pétrolières plutôt qu'à la diminution des dépenses publiques. « Nous ne pouvons pas parler de la diversification si on améliore pas la qualité de la dépense publique », a affirmé le secrétaire permanent.

Systématiser l'orientation du contrat cyclique des politiques budgétaires, réformer les cadres des processus budgétaires en vue d'éviter l'accumulation des arriérés, mieux gérer la dette publique (interne et externe) pour financer les économies puis, résoudre le problème de l'énergie pour favoriser la transformation au niveau local ainsi que la création des chaînes de valeurs font aussi partie des défis que les po-



Le secrétaire permanent du Pref-Cémac lors de la conférence de presse

litiques devront relever. En outre, s'agissant de l'intégration régionale, visant à accélérer l'intégration physique et commerciale de la communauté, le rapport signale 54% des actions réalisées. L'accélération de l'édification du marché commun connaît quant à elle, un taux de réalisation de 64% par rapport à la cible de 2021.

« On peut le constater sur les

marchés de la sous-région où, la plupart des produits vivriers consommés viennent des pays voisins. Il s'agit des produits vivriers venant du Cameroun se retrouvant dans les marchés du Congo ou du Gabon, du ciment du Congo se retrouvant au Cameroun, etc. », a dit le secrétaire permanent.

En matière de politique monétaire et du système financier,

on signale la reconstitution des réserves de change qui sont passés de 3776,7 milliards FCFA en 2019 à 4371,5 milliards en 2020, soit une hausse de 16%. Rappelons que le Pref-cémac a été mis en place par les chefs d'Etat, pour faire face à la sévère crise économique qui frappe les pays de cette communauté depuis mi-2014.

Lopelle Mboussa Gassia



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo  
et de sa région en **UN CLIC!**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter  
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



### ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT



SCANNEZ  
LE QR CODE

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

# La mairie de Makélékélé manque presque de tout

Manque de siège communal, mauvaises conditions de travail, insuffisance de l'éclairage public, problèmes d'eau et d'électricité, des routes impraticables, telles sont, entre autres difficultés, auxquelles les habitants du premier arrondissement de Brazzaville sont confrontés.

L'administrateur-maire de Makélékélé, Edgard Bassoukissa, a présenté le 3 septembre au maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, ce tableau peu reluisant. Selon lui, le premier arrondissement est sinistré depuis plus de quatre années, après la destruction de son siège par un incendie criminel. Ce qui met à mal la gestion administrative. « *Nous manquons presque de tout. Le personnel travaille dans des conditions peu commodes et est exposé aux intempéries de tout genre. Certains agents travaillent dans la cour à ciel ouvert alors que la saison des pluies s'annonce avec serrure* », a décrit Edgard Bassoukissa.

La mairie de Makélékélé manque également d'outils informatiques, de photocopieuses et d'autres accessoires. C'est ainsi que les agents sont obligés d'aller saisir des notes administratives à l'extérieur, bravant parfois le secret professionnel car il n'est pas impossible qu'une correspondance écrite à 12h00, se retrouve sur la toile à 12 h 15, a dit le maire de Makélékélé. « *L'informatisation du service d'état-civil s'impose afin de mettre fin à sa profanation. La mairie de Makélékélé ressemble à une hirondelle qui n'a pas de nid pour son repos.*



*Cela s'illustre aisément à travers cette rencontre qui se déroule à l'hôpital de Makélékélé. Face à cette situation, nous sollicitons très respectueusement votre implication personnelle afin que des solutions idoines soient trouvées* », a-t-il renchéri.

Des doléances prises en compte par le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, qui entend les examiner en fonction des moyens disponibles. Profitant de cette rencontre de prise de contact, il a dévoilé les axes prioritaires du programme d'ac-

tivités de son institution pour les deux prochaines années. Se focalisant sur la bonne gouvernance de la commune, ce programme prévoit, entre autres, les travaux d'assainissement, de reprofilage des rues en terre, le pavage des rues, le curage des caniveaux et collecteurs naturels, l'éclairage public ainsi que l'amélioration des transports en commun.

## Des actes de sabotage à Moukondzi-Ngouaka

« *Dans ce programme, Makélékélé est bel et bien pris en compte. Il y aura le reprofilage*

*Dieudonné Bantsimba et Edgard Bassoukissa de quelques rues en terre pour que les habitants puissent aller d'un quartier à un autre sans détours. Il y aura aussi le bouchage des nids de poule sur l'avenue Simon Kimbangu, ainsi que l'aménagement des marchés domaniaux* », a annoncé Dieudonné Bantsimba, dénonçant l'attitude de certains vendeurs qui occupent une rue programmée pour le pavage au quartier Moukondzi-Ngouaka, ralentissant ainsi le début des travaux.

Après Makélékélé, le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville s'est rendu

à Mougali, dans le quatrième arrondissement où il a été reçu par l'administrateur-maire, Bernard Batantou. Ici, Dieudonné Bantsimba a annoncé la réhabilitation en cours des voiries urbaines au Plateau des 15 ans et de la rue Itoumbi, annonçant au passage la réfection de la rue Moukoulou et de l'avenue Terre jaune. A cela, s'ajoutent le reprofilage de quelques voies en terre et le curage de Madoukou.

Pour la réussite de ce programme, le maire de Brazzaville a sollicité la participation active de tous à travers des suggestions et des actions positives encadrées par les mairies d'arrondissement. « *Tout cela passe par une bonne collaboration et un cadre permanent de concertation entre le sommet et la base, à travers une bonne application des lois et règlements de la République ainsi que des délibérations prises au niveau du conseil* », a-t-il déclaré.

Partout où il est passé, le maire a insisté sur la lutte contre les antiveurs dans les services municipaux. Il a, par exemple, dénoncé le détournement des taxes, la multiplication des quittances et la délivrance des faux documents d'état-civil.

**Parfait Wilfried Douniama**

## EDUCATION

# Le conseil consultatif de la jeunesse préoccupé par la reprise des activités académiques

Le secrétaire exécutif de la structure représentative de la jeunesse, Juste Bernardin Gavet, a échangé le 3 septembre à Brazzaville avec le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), Grégoire Epouma, sur les problèmes liés à la reprise des cours dans les établissements d'enseignement supérieur public et privé.



Juste Bernardin Gavet s'entretenant avec Grégoire Epouma président de l'APEEC

A l'issue du tête-à-tête, le président de l'APEEC, Grégoire Epouma, a fait savoir que l'enseignement supérieur était resté un peu en marge de la reprise progressive des différents secteurs de la vie dans cette période de déconfinement progressif comparé aux secteurs de l'enseignement secondaire et professionnel qui ont réussi à organiser les examens d'Etat ou de fin de cycle. « *Nous pensions que les trois secteurs devaient s'arrimer dans la même direction. Nous avons appris dans les médias que le ministère de l'Enseignement supérieur était disposé à introduire un*

*dossier au gouvernement par rapport à cette problématique* », a-t-il déclaré.

Le président de l'APEEC a remercié le gouvernement d'avoir évité au pays une année blanche en organisant les examens d'Etat dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Il a encouragé le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse à utiliser ses canaux en tant qu'institution reconnue par la Constitution pour rappeler les pouvoirs publics la nécessité de créer les conditions idoines de la reprise des activités académiques.

**Guillaume Ondzé**



## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.









**Un Espace culturel pour vos Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

**Horaires d'ouverture:**  
Du lundi au vendredi: 9h - 17h  
Samedi: 9h - 13h





REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES  
(DURQuaP)

Cofinancement Congo / Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement  
du Territoire, des Grands Travaux.

Avis d'Appel d'offres (AAO) N° : CG - DURQuaP - 084 - Bis - Tx - AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration  
des quartiers précaires

(DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : travaux de réhabilitation du stade TATA LOBOKO  
dans le quartier MBOUKOU à POINTE NOIRE.

Appel d'offres : CG - DURQuaP - 084 - Bis - Tx - AON

Date de Publication : le 1er septembre 2020

Date de dépôt : 1er octobre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du stade TATA LOBOKO dans le quartier MBOUKOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation stade TATA LOBOKO dans le quartier MBOUKOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque
- Lot 4 : Equipements et mobiliers sportifs.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non rembour-

sable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er octobre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Une garantie de soumission n'est pas requise. Une déclaration de garantie de soumission est requise. La Déclaration de garantie d'offre se présentera selon le modèle présenté à la Section IV - Formulaire de soumission

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SAS-SOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo. Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 - Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur**

**BATOUNGUIDIO**

## CENTRAFRIQUE

# Opposition et société civile appellent à des discussions sur le processus électoral

Les élections présidentielle et législatives du 27 décembre s'annoncent particulièrement risquées dans un pays qui peine à se relever après des années de guerre civile. Malgré cela, plusieurs candidats sont en lice dont l'ex-président François Bozizé qui est depuis 2013 sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

En attendant la date des élections générales, l'Autorité nationale électorale (ANE) peine à convaincre sur sa capacité à les organiser dans les délais. En effet, les chiffres communiqués par cet organe sur l'enrôlement des électeurs, débuté le 30 juin après plusieurs reports, ne sont pas de nature à rassurer l'opposition et la société civile. Mais l'ANE justifie les difficultés rencontrées par le manque de financement même si l'Union européenne s'est engagée à supporter la moitié du budget estimé à 24 milliards de FCFA.

L'organe chargé d'organiser les élections dit déjà craindre un « glissement du calendrier électoral si toutes les étapes de l'organisation de l'élection ne sont pas exécutées à temps ». Une crainte partagée par l'Observatoire national des élections, une organisation de la société civile, alors que les listes électorales doivent être prêtes au plus tard le 15 septembre. Dans les rues de Bangui on évoque plutôt qu'en réalité le Mouvement cœurs unis (MCU) au pouvoir jouerait sur le temps puisqu'il n'est pas certain de la tenue de la présidentielle à la date prévue du 27 décembre.

Dans le but de remédier à cette situation et à d'autres facteurs pouvant retarder la tenue des élections, les partis politiques d'opposition, certaines organisations de la société civile et diverses personnalités appellent les autorités à une concertation nationale. « Ce ne sont pas des revendications. C'est juste inviter le président à rassembler un échantillon de Centrafricains pour discuter de ce processus électoral qui va dans tous les



sens, pour discuter de cet accord de paix qui n'est pas du tout respecté », explique Anicet George Dologuélé, le président de l'Union pour le renouveau centrafricain (Urca) et de la plateforme d'opposition COD20-20. « Nous avançons vers les élections et de plus en plus les groupes armés occupent le terrain, deviennent de plus en plus violents », s'inquiète-t-il.

Dans un courrier au président de la République, ces différents acteurs sus-cités ont lancé l'appel avant de se mobiliser prochainement pour des actions qu'ils qualifient de « désobéissance civique ».

## Va-t-on maintenir la candidature de François Bozizé ?

Concernant l'ancien président François Bozizé qui a dirigé le pays de

2003 à 2011, avant d'être chassé par une coalition de mouvements rebelles, appelée la Séleka, il avait annoncé sa candidature en juillet. Le général de l'armée est toujours sanctionné par les Nations unies pour son rôle dans la crise de 2013 au cours de laquelle il est accusé d'avoir soutenu des milices antibalaka. Il est aussi sous le coup d'un mandat d'arrêt émis par la Justice centrafricaine

« Ce ne sont pas des revendications. C'est juste inviter le président à rassembler un échantillon de Centrafricains pour discuter de ce processus électoral qui va dans tous les sens, pour discuter de cet accord de paix qui n'est pas du tout respecté », explique Anicet George Dologuélé, le président de l'Union pour le renouveau centrafricain (Urca) et de la plateforme d'opposition COD20-20. « Nous avançons vers les élections et de plus en plus les groupes armés occupent le terrain, deviennent de plus en plus violents »

pour « crimes contre l'humanité et incitation au génocide ».

Jusqu'à ce jour, personne ne sait si le pouvoir et la justice vont, le moment venu, se saisir de ce dossier et d'autres chefs d'accusations pour écarter sa candidature. Pourtant, après six années d'exil à l'étranger, l'ancien chef de l'Etat qui était revenu à Bangui la capitale à la mi-décembre avait été reçu par l'actuel président Faustin Archange Touadéra. Outre François Bozizé, d'autres candidats au scrutin présidentiel sont les anciens Premiers ministres Anicet-Georges Dologuélé et Martin Ziguélé, l'avocat et ancien ministre d'Etat Crépin Mbolli-Goumba, qui ont été investis par leur formation politique. La dernière candidature annoncée est celle de Catherine Samba Panza, ex-présidente de la transition qui n'est affiliée à aucun parti.

Le président sortant, Faustin Archange Touadéra, ne s'est pas encore déclaré candidat mais tout porte à croire qu'il va briguer un second mandat. Le numéro un centrafricain attend la tenue d'un congrès de son parti pour être investi comme représentant de la mouvance présidentielle. Cela ne surprend guère puisque le MCU a déjà signé un accord de plateforme électorale commune avec une trentaine de formations politiques pour bénéficier du soutien de celles-ci à la présidentielle et aux législatives.

Notons que pour le scrutin présidentiel qui s'annonce, si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages au premier tour, un second sera organisé le 14 février 2021.

Nestor N'Gampoula

## COVID-19/AVIATION CIVILE

## L'IATA invite les gouvernements à accélérer la réouverture des frontières

La lenteur de la reprise du trafic aérien mondial a poussé l'Association internationale de transport aérien (IATA) à lancer un appel aux gouvernements afin de trouver « de toute urgence » des moyens de rétablir la connectivité mondiale.

La connectivité passe par l'ouverture des frontières et le maintien des mesures d'aide en soutien aux compagnies aériennes durant la pandémie de Covid-19, indique l'IATA. Elle confirme une faiblesse du trafic aérien en juillet 2020 - quatre voyageurs sur cinq sont restés chez eux (-79,8% en RPK par rapport au même mois en 2019, même si le résultat est meilleur que celui de juin (-86,6%). Le représentant de 290 compagnies aériennes assurant 82% du trafic aérien mondial a relancé un appel aux autorités : il faut « accélérer la levée des restrictions aux frontières et rétablir la connectivité globale ». L'IATA met en évidence le fait que ces restrictions « ont empêché que la période de haute saison estivale du mois de juillet

puisse apporter une amélioration probante par rapport aux deux mois précédents » : le trafic international en particulier était encore en recul de 91,9% en RPK. L'appel de l'IATA reflète la « profonde frustration » de l'industrie dans un contexte où les politiques gouvernementales telles que la fermeture des frontières, les restrictions de voyage et les mesures de quarantaine « continuent d'éliminer la demande de voyages aériens ».

« La protection des citoyens doit être la priorité absolue des gouvernements. Mais trop de gouvernements combattent une pandémie mondiale en s'isolant, croyant que la fermeture des frontières est la seule solution. Il est temps que les gouvernements travaillent de

concert pour mettre en place des mesures qui vont permettre la reprise de la vie économique et sociale, tout en maîtrisant la dissémination du virus », affirme Alexandre de Juniac, le directeur général de l'IATA, dans un communiqué.

Les Etats demeurent largement fermés aux voyages, malgré l'existence de protocoles mondiaux permettant la relance sécuritaire de l'aviation élaborés par les gouvernements, sous l'égide de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation mondiale de la santé. Les compagnies aériennes ont été clouées au sol pour la moitié d'une année. Et la situation « ne s'améliore pas », selon l'IATA. « Les voyages et le tourisme soutiennent 10% de l'économie

mondiale ; les gouvernements doivent faire mieux pour la relancer », a-t-il fait savoir.

L'IATA propose un plan d'action en trois volets pour permettre aux gouvernements de rouvrir les frontières de façon sécuritaire :

- la mise en œuvre universelle des orientations du document paré au décollage de l'OACI; l'exploitation du travail de l'équipe spéciale du conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation, par le développement d'un cadre de travail commun que les États utiliseront pour coordonner la réouverture sécuritaire de leurs frontières à l'aviation;
- la mise au point de mesures de dépistage de la Covid-19 qui vont permettre la réouverture des frontières en réduisant le risque d'importation de la ma-

ladie à un niveau acceptable pour les autorités de la santé publique.

Plusieurs compagnies aériennes « n'auront pas les moyens financiers de survivre à une fermeture de durée indéterminée, qui pour certaines dépasse déjà une demi-année », souligne son dirigeant. Ajoutant : « Dans ces moments extraordinaires, les gouvernements vont devoir maintenir aussi longtemps que possible les mesures d'aide financière et autres [...], parce que chaque emploi préservé au sein des compagnies aériennes en soutient 24 autres dans l'ensemble de l'économie. Et une industrie aérienne qui fonctionne sera essentielle pour que les économies retrouvent toute leur puissance ».

Noël Ndong



## L'Union européenne et le Programme Alimentaire Mondial renforcent la filière du manioc au Congo

### Communiqué de presse

**Brazzaville, le vendredi 20 août 2020 : L'Union européenne et le Programme Alimentaire Mondial lancent un programme de renforcement de la chaîne de valeur artisanale du manioc au Congo. Financé par l'Union européenne à hauteur de 1,5 million d'euros sur le 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED), cette nouvelle initiative en faveur de la République du Congo, nommée « ProManioc », sera mise en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).**

Malgré un potentiel agricole important, la République du Congo importe encore une majorité de ses produits alimentaires. Or la crise sanitaire du COVID19 a fragilisé les chaînes d'approvisionnement alimentaire dans le pays (avec jusqu'à 15% d'augmentation du prix d'un panier alimentaire pour un ménage en milieu urbain).

Si aujourd'hui, les prix semblent être revenus à la normale par rapport à la même période l'année passée, un réel risque d'insécurité alimentaire est à considérer. Développer les filières agricoles locales, notamment celle du manioc, permet de prévenir d'éventuels nouveaux impacts socio-économiques.

« ProManioc » a donc pour objectif d'améliorer la résilience alimentaire en République du Congo, en renforçant les capacités de 50 groupements producteurs de manioc. Ces derniers bénéficieront d'équipements de transformation inédits au Congo, tels que des râpes, broyeurs, semouleurs... afin d'augmenter leur production.

Un accent particulier sera mis sur la transformation du manioc en produits innovants encore peu connus au Congo, tels que le gari ou encore l'attiéké. Pour cela, le programme fera appel à un partenariat de coopération Sud-Sud déjà en place avec des pays ouest-africains (Bénin, Côte d'Ivoire), déjà grands producteurs et consommateurs de produits dérivés du manioc.

Etabli pour deux ans, ce programme vise sur le long terme une diversification des sources de revenus en zone rurale et l'arrivée de nouveaux produits locaux à base de manioc sur le marché en milieu urbain.



Par ailleurs, ces nouveaux aliments seront promus et intégrés aux repas des cantines scolaires du PAM (5 000 élèves dans la Bouenza), ainsi que dans le panier d'assistance alimentaire aux ménages vulnérables en milieu urbain (7 000 personnes).

Ce programme intervient en synergie et complémentarité avec les différentes initiatives de l'Union européenne, du PAM et des autorités congolaises au renforcement des chaînes de valeur agro-alimentaires, à titre d'exemple : le Projet d'Appui aux Petits Producteurs de Haricots, le Projet de Renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo et le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE2).

Un accent particulier sera mis sur le suivi des résultats de ce programme. Pour ce faire, un cadre de suivi commun sera conclu entre le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale/Ordonnateur national du FED, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande,



l'UE et le PAM, pour le suivi de la mise en œuvre des activités et orienter la prise de décisions tout au long du programme.

« Au-delà du contexte sanitaire difficile que traverse le Congo, explique Raul Mateus Paula, Ambassadeur de l'Union européenne, il est essentiel d'atténuer l'impact économique de l'épidémie. Avec ce projet, nous allons continuer d'accompagner le pays dans la lutte contre la pauvreté tout en renforçant la sécurité des approvisionnements en milieu rural et urbain. Alignée sur les priorités du Gouvernement, cette action très concrète, expression de la solidarité européenne, va contribuer à améliorer les conditions de vies des populations, notamment les plus vulnérables ».

« Les impacts de la crise sanitaire nous rappellent l'impératif de renforcer les chaînes de valeur locales dans un pays aussi dépendant des importations que le Congo. Cet accompagnement est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire des populations

tant rurale qu'urbaine en cette période de crise sanitaire. » déclare Jean-Martin Bauer, Représentant du Programme Alimentaire Mondial.

©Crédit photo : PAM

#### En savoir plus

##### Azaad MANTE

##### Chargée de communication

Délégation de l'UE au Congo  
Croisement rue Duplex-rue de la Libération de Paris – Quartier Blanche Gomes  
Tél : +242 05 500 24 00  
[azaad.mante@eeas.europa.eu](mailto:azaad.mante@eeas.europa.eu)  
[https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville\\_fr](https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr)  
[@UeCongoBrazza](https://www.facebook.com/uecongo)  
[www.facebook.com/uecongo](https://www.facebook.com/uecongo)

##### Alice RAHMOUN

##### Chargée de communication

Programme Alimentaire Mondial au Congo, Avenue du Général de Gaulle  
Tél : 1113 (appel gratuit)  
[alice.rahmoun@wfp.org](mailto:alice.rahmoun@wfp.org)  
Suivez-nous sur Twitter : @PamCongo ; @WFP\_Africa ; @wfp\_media

Et sur Facebook :

[www.facebook.com/WFP.Congo](https://www.facebook.com/WFP.Congo)

## BAD

## Akinwumi Adesina veut œuvrer pour une Afrique plus développée

Investi le 1er septembre comme huitième président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina qui a été réélu pour un second mandat à la tête de cette institution par la totalité des gouverneurs des États membres, régionaux et non régionaux, entend œuvrer pour l'avènement d'une Afrique plus développée et d'une Banque beaucoup plus forte et résiliente.

« Ensemble, nous avons tracé une nouvelle voie pour l'Afrique. Nous avons obtenu des résultats impressionnants de manière collective », a soutenu Akinwumi Adesina lors de sa prestation de serment.

Se projetant dans la continuité de son programme « High 5 » initié lors de son premier mandat (2015-2020), le président de la BAD s'est dit prêt à s'appuyer sur les acquis de ce programme prioritaire de développement pour, dit-il, faire émerger une Banque plus résiliente.

En cours de réalisation, ce programme audacieux a obtenu des résultats jugés satisfaisants. Il a permis aujourd'hui un accès à 18 millions d'Africains à l'électricité, 15 millions bénéficiaient de financement pour leurs investissements, 60 millions avaient accès à l'eau potable, 141 millions de personnes disposaient dorénavant de technologies agricoles améliorées pour la production d'aliments et 101 millions de personnes avaient accès à des transports améliorés grâce à de nouvelles infrastructures.

« Nous nous concentrerons sur les institutions, les personnes, les prestations et la durabilité. Ensemble, nous gagnons pour l'Afrique. Encore une fois, allons de l'avant, poussés par la puissance de notre mission, elle-même inspirée par la primauté de notre vision et stimulée par notre solidarité indéfectible », a déclaré le président de la BAD.

La cérémonie de prestation de serment, qui s'est déroulée de façon virtuelle au siège de la Banque à Abidjan, était présidée par Kenneth Ofori-Atta,



ministre des Finances du Ghana et nouveau président du Conseil des gouverneurs de la Banque.

Plusieurs présidents africains

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a annoncé le 1er septembre que la BAD soutien-

prise de la jeunesse africaine, de manière systémique, évolutive et durable », a indiqué le président de ladite institution financière.

**« Nous nous concentrerons sur les institutions, les personnes, les prestations et la durabilité. Ensemble, nous gagnons pour l'Afrique. Encore une fois, allons de l'avant, poussés par la puissance de notre mission, elle-même inspirée par la primauté de notre vision et stimulée par notre solidarité indéfectible »**

ont assisté en direct à la cérémonie : Paul Kagamé du Rwanda, George Weah du Libéria, Alpha Condé de la Guinée, Umaro Sissoco Embaló de la Guinée-Bissau et Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo. Pour le Nigéria, Goodluck Jonathan, ancien président, et Atiku Abubakar, ancien vice-président, étaient également présents.

#### Soutenir la création des banques d'investissement

dra la création des banques d'investissement au profit des jeunes entrepreneurs. Elles permettront de mobiliser et déployer les capitaux pour stimuler l'esprit d'entreprise de la jeunesse africaine.

« Les banques qui seront créées vont aider à mobiliser et à déployer des capitaux pour stimuler l'esprit d'entre-

Par la même occasion, Akinwumi Adesina a promis que l'institution qu'il dirige mettra à profit sa réputation, ses connaissances et ses ressources pour aider à faire plus et mieux pour l'Afrique, en renforçant l'impact du Forum pour l'investissement dans le continent, en vue de son développement.

Poursuivant son propos, il a assuré que la Banque jouera un plus grand rôle dans le dialogue sur les politiques avec les pays. « Nous soutiendrons une gestion durable de la dette, stimulerons la croissance verte et accélérerons la promotion de l'emploi des jeunes sur le continent », a-t-il lancé.

Et de poursuivre : « Plus que jamais, nous élargirons les partenariats dans plusieurs domaines : la finance, le savoir, l'investissement, et construirons des partenariats inclusifs plus solides avec la société civile, les universités et les centres d'excellence du savoir ».

Par ailleurs, Akinwumi Adesina a rappelé que la pandémie de Covid-19 offre de nouvelles opportunités et a remis au centre des discussions l'impérieuse nécessité de renforcer les capacités de production, le développement industriel et les chaînes de valeur industrielles indispensables de l'Afrique. « Nous devons soutenir cet élan avec des infrastructures et des politiques favorables », a-t-il exhorté.

Il a, de ce fait, souligné la nécessité de porter une attention particulière sur les chaînes de valeur industrielles régionales, de renforcer les marchés financiers pour développer le commerce et la compétitivité entre les régions et de stimuler la Zone de libre-échange continentale africaine.

Guy-Gervais Kitina  
et Gloria Imelda Lossele

## MALI

## La junte lance la restructuration de l'Etat

La junte militaire au pouvoir au Mali a procédé, le 2 septembre, à plusieurs nominations au sein de l'armée et du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) que dirige le colonel Assimi Goïta.

Selon une source médiatique, c'est sur proposition du commandement militaire que ces nominations ont été effectuées. On y trouve des civils et des militaires. Il s'agit de Cheick Omar Traoré, présenté comme un consultant au poste de conseiller spécial de la junte, chargé de l'information et de la communication et du docteur Youssouf Coulibaly, conseiller spécial du chef de la junte, chargé des affaires juridiques.

Dans les rangs des Forces armées maliennes (Fama), c'est le général Souleymane Doucouré, l'ancien patron de l'actuel porte-parole de la junte qui devient secrétaire général du ministère de la Défense. Un nouveau chef d'état-major général des armées a été également nommé en la personne du général Oumar Diarra.

La junte a aussi procédé à des changements à d'autres postes clés de l'armée et des renseignements généraux. Pendant ce temps, l'ancien président, Ibrahim Boubacar Keïta, a été

conduit à l'hôpital. Selon RFI, l'ex-président est admis depuis mardi soir dans une clinique de Bamako. Selon ses proches, IBK devrait retourner chez lui dans l'après-midi d'hier mercredi. Une autre source proche de la clinique a confié que son état de santé pourrait finalement nécessiter une hospitalisation de plusieurs jours et des soins appropriés. L'ex-président malien a eu un accident ischémique transitoire, confie cette source, qui ajoute que « c'est une alerte, mais pour le moment il récupère plutôt bien ». Il y a quelques mois, IBK était admis dans un centre hospitalier d'Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, où il y aurait subi une opération. Depuis la mi-août, il était attendu dans le même centre hospitalier pour un contrôle médical nécessaire, mais n'a pas pu effectuer le voyage. Depuis la semaine dernière, il est question de son départ à l'étranger pour bénéficier des soins médicaux appropriés.

Yvette Reine Nzaba

## AVIS DE VENTE

Deux parcelles jumelées habitées, à Poto-Poto, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville.

Pour de plus amples détails, appelez aux numéros Tél. 05 556 15 17 / 06 626 52 79



**RADIATION SUCCURSALE  
GE HYDRO FRANCE**

**204 rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt**

Aux termes du Procès-Verbal des résolutions écrites du Président de la société GE HYDRO FRANCE du 25 août 2020, dûment enregistré le 27 août 2020 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire sous le numéro 4437, folio 161/22, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle était immatriculée depuis le 25 juin 2014 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/14B370 et dont l'adresse au Congo était située à l'Immeuble CREDO, rue Tchilounga, B.P : 1080, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la radiation de la succursale, le 1<sup>er</sup> septembre 2020 sous le n°20 DA 484.

**Pour Avis,  
Le représentant légal**

**CHANGEMENT DE NOM**

Je m'appelle Ongala Aniamabo Albert Sosthène, je désire être appelé désormais Ongala Sosthène.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle Ngouamba Lambert Merci, je désire être appelé désormais Wizambote Nao Jérémi Ezéchiel.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

**NÉCROLOGIE**

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norlande, Justine, Dane, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko ont la profonde douleur de vous annoncer le décès en France, le 25 août 2020, de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando. La veillée mortuaire se tient au n°84 bis, rue Kouyous à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MME OBA APOUNOU,  
NÉE ALPHONSINE INGOBA**

**Samedi 5 septembre 2020**

9 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
de 12 heures à 19 heures : recueillement au domicile sis quartier Mpila à côté du rond point « Pointe Hollandaise ».

**Dimanche 6 septembre 2020**

10 heures : départ de la dépouille pour le district d'Oyo, via aéroport de Maya-Maya ;  
15 heures : arrivée de la dépouille mortuaire et recueillement familial au domicile d'Oyo.

**Lundi 7 septembre 2020**

10 heures : suite du recueillement suivi de l'inhumation au cimetière familial d'Oyo ;  
15 heures : retour au domicile d'Oyo et fin de la cérémonie.

**NB : le strict respect des mesures barrières est de rigueur.**



**IN MEMORIAM**

**5 septembre 1985 – 5 septembre 2020**

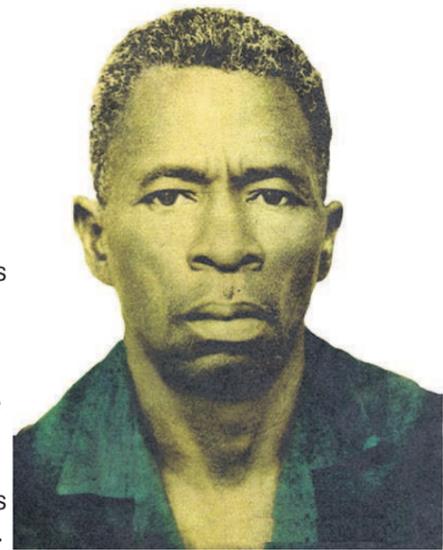
Voilà 35 ans que le bon Dieu avait décidé de rappeler à lui notre père, oncle, grand-père, frère et ami Jacques Moumbélé.

Père, nous ne cesserons de t'aimer car tu es et restera le meilleur papa du monde.

En ce jour inoubliable, tes enfants et petits-enfants Moumbélé prient tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour ce grand Homme.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel et nous console à jamais.

Papa tes enfants t'aiment même s'ils n'ont jamais eu le temps de te le dire.



**VIENT DE PARAÎTRE**

**Alain Roger Mossa**

*Planification opérationnelle et gestion militaire des conflits internes en Afrique centrale*

Quel sens donner aux opérations militaires dans le cadre des conflits internes qui surviennent dans les provinces de manière spontanée ou intentionnée ?

Les interventions de la force publique ne se limitent plus aujourd'hui à de simples actions de force mais agissent dans une approche globale de résolution et surtout de prévention des conflits.

Pour l'essentiel, cet ouvrage s'articule autour des enjeux et défis auxquels sont confrontées les armées actuellement. Pour l'avenir, il est d'un apport considérable dans l'identification des sources de conflits et de leurs causes.

Il tente d'apporter des solutions et des remèdes permettant de tuer les germes des guerres civiles puis de les éradiquer.

L'auteur souhaite participer, par ce livre empreint de son expérience, à plus de réflexion, de prévoyance face à des conflits opposant des citoyens entre eux et menaçant le vivre-ensemble, la citoyenneté et l'Afrique centrale.

Cet ouvrage s'adresse aux états-majors interarmées ainsi qu'aux autres fonctions opérationnelles.

*Planification opérationnelle et gestion militaire des conflits internes en Afrique centrale*

Préface de Dieudonné Omondjo



Alain Roger Mossa est né à Brazzaville (République du Congo). Il est détenteur d'un diplôme d'état-major (Académie militaire Marien Ngouabi) et d'un certificat en management. Il a servi comme chef de division emploi et opérations en zone militaire de défense n° 4 (Forces armées congolaises). Il est chef de division emploi et opérations à la 40 brigade d'infanterie (Forces armées congolaises), chef du Centre opérationnel de la maintenance des forces armées congolaises Omboungouon 2010, chef de la cellule situation synthétique au centre opérationnel dans le cadre de la sécurisation des Jeux africains de Brazzaville 2015 et officier dans l'ordre du Mérite congolais 1990. Ce livre est sa première publication.

**IMPRIMERIE DU  
BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**



Journaux

**PRESSE**

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...



Magazines

**OFFSET**



Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

## MISE EN ACCUSATION DU CHEF DE L'ETAT

## Martin Fayulu et Théodore Ngoy à la manœuvre

Lors de leur rencontre, le lundi 31 août à Kinshasa, Martin Fayulu et Me Théodore Ngoy, tous deux candidats malheureux à la présidentielle de 2018, ont pris l'option d'engager une croisade judiciaire contre le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qu'ils accusent d'avoir violé intentionnellement la Constitution en nommant irrégulièrement deux hauts magistrats de la Cour constitutionnelle à la Cour de cassation alors qu'ils sont en plein mandat.

A la base, l'ordonnance du 17 juillet 2020 portant nomination des membres de la Cour constitutionnelle, ainsi que celle d'organisation judiciaire signée à la même date, portant nomination des magistrats civils du siège à la Cour de cassation.

Lesdites ordonnances, à en croire le tandem Martin Fayulu-Théodore Ngoy, ont été prises en violation de la Constitution, le chef de l'Etat ayant nommé les deux juges de la Cour constitutionnelle, en l'occurrence, le juge Noel Kilomba et son collègue Obulu, à la Cour de cassation alors qu'ils sont en plein mandat. Chose inadmissible, d'après les deux précités, pour qui la Constitution n'autorise guère pareille permutation. Ils ont poussé l'outrecuidance jusqu'à exhorter le congrès à actionner le processus de destitution du chef de l'Etat, pour haute trahison.

Dès la rentrée parlementaire du 15 septembre, Martin Fayulu et Théodore Ngoy invitent les deux chambres du Parlement à statuer illico presto sur la procédure de mise en accusation du président de la République afin d'obtenir sa destitution. Tout en déniaut au chef de l'Etat la compétence « de remplacer deux membres d'un même groupe, à savoir le groupe des juges issus du



Martin Fayulu et Théodore Ngoy

Conseil supérieur de la magistrature », Théodore Ngoy, en sa qualité de praticien de droit, fait néanmoins observer que le mandat de neuf ans octroyé aux juges à la Cour constitutionnelle ne peut prendre fin qu'à l'expiration de leur mandat, par démission volontaire ou d'office, par révocation ou par décès.

Qu'à cela ne tienne. Cette prise de position de ces deux acteurs politiques a soulevé des vagues dans la classe politique et plus particulièrement à l'opposition où beaucoup n'adhèrent pas à cette démarche.

C'est notamment le cas de la plateforme « Lamuka », dont les responsables disent de ne pas être concernés par cette nouvelle posture prise par Martin Fayulu laquelle n'engage que sa propre personne. D'autres langues, au sein de ce même regroupement politique, estiment que l'ex-challenger de Félix Tshisekedi à la présidentielle de décembre 2018 fait le jeu du Front commun pour le Congo pour redonner du jus à Joseph Kabila dans une perspective de reconquête du pouvoir. Bien qu'il s'est inscrit dans une voie de sortie de

crise institutionnelle, Martin Fayulu chercherait au contraire à la raviver par cette démarche déstabilisatrice, se convainquant de nombreux analystes.

Pourtant tout récemment il avait fait une déclaration de foi, à partir des Etats-Unis d'Amérique, selon laquelle il tournait la page de la contestation et de la vérité des urnes au profit de l'intérêt collectif, le pavé lancé par Fayulu est sujet à de nombreuses interrogations. Qui est derrière lui et son compagnon Théodore Ngoy ? Quelle est leur réelle motiva-

tion? Autant de questions qui valent la chandelle.

A l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), on est formel : le chef de l'Etat n'a pas violé la Constitution. « Nous affirmons que le président de la République n'a pas violé la Constitution dans ces ordonnances signées sur la mise en place au sein de la magistrature, en élevant deux des anciens juges de la Cour constitutionnelle à la Cour de cassation comme présidents et ce, après avis du Conseil supérieur de la magistrature », fait remarquer un cadre du parti.

Le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya, dont on connaît le franc-parler, est allé plus loin dans ses affirmations : « C'est le FCC qui est derrière ça. Le FCC a déjà un schéma qu'il a déjà planifié pour nous faire du mal. Nous sommes au courant de leurs plans et nous allons nous défendre », a-t-il déclaré récemment au cours d'une intervention dans les médias.

En définitive, pense-t-on dans les rangs des forces politiques alliées à l'UDPS, celui qui estime que la Constitution est violée, doit saisir les instances habilitées pour ce faire.

Dossier à suivre.

Alain Diasso

## VIE DES PARTIS

## Le P.A se projette déjà dans la gestion de l'après-Covid-19

Pour le Parti pour l'Action (P.A), la priorité de la RDC aujourd'hui, sous le leadership du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, est de réinventer un modèle de vie pour assurer l'après-Covid-19.

Face à la situation socioéconomique de l'heure caractérisée notamment par l'inflation et une crise alimentaire qui va crescendo, le Parti pour l'Action (P.A) du député Kin-Kiey Mulumba est monté au créneau pour faire entendre sa voix et présenter ses pistes de solution. C'est dans une déclaration politique publiée ce jeudi 3 septembre que cette formation politique s'est exprimée.

Face à la crise économique, financière et sociale majeure qui frappe le pays de plein fouet avec, à la clé, la fermeture des frontières, l'arrêt des exportations et l'absence de la production suite à la pandémie de la Covid-19, ce parti politique pense qu'il y a lieu de se projeter, d'ores et déjà, vers le futur en trouvant des ressorts créateurs innovants pour mieux gérer l'après coronavirus. « Cette crise appelle le peuple congolais, à l'instar d'autres peuples du monde, à réinventer son avenir quand la récession jamais connue à ce jour frappe de plein fouet les portes du pays, avertit le P.A dans son communiqué tenant lieu d'une sonnette d'alarme », a-t-il indiqué.

Pour ce parti politique dont le lea-



der, Tryphon Kin-Kiey Mulumba, s'est rapproché de Félix-Antoine Tshisekedi à la faveur des scrutins de 2018, la RDC se doit impérativement « de tourner vers la priorité d'aujourd'hui et de maintenant, à savoir, se réinventer un modèle de vie pour l'après-covid-19 qui ne sera jamais comme avant, se reconstruire économiquement et socialement pour son bien et celui de son peuple ». En cela, la responsabilité des acteurs politiques sera fortement sollicitée. D'où l'appel lancé à la classe politique congolaise dans son ensemble pour qu'elle soit un peu

plus regardant sur les problèmes du pays.

Le P.A invite instamment ces acteurs politiques, de quelque bord que ce soit, « à l'abandon de l'infantilisation, de la théâtralisation et de la safarisation de la vie politique par d'incessants coups bas ». Et, face aux défis qui menacent l'existence du pays en tant que nation, le P.A exhorte les politiciens congolais « à mettre le cap sur l'avenir; à projeter le Congo dans le long terme, à préparer le pays à résister et à ne pas sombrer ».

A.D.

## RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE DU NIGERIA

## La FBCP dénonce la violation des droits de l'homme

L'ONG, qui regrette que le consul nigérien déguerpi passe la nuit dans son bureau, requiert la restitution de cette parcelle à l'Etat nigérien et dit attendre du gouvernement congolais des poursuites contre toutes les personnes impliquées dans cette affaire ainsi que le dédommagement du Nigeria pour les préjudices subis.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) rappelle que c'est depuis le 17 août 2020 qu'une des résidences de l'ambassade du Nigeria en République démocratique du Congo (RDC) était investie par la police et les civils sur la réquisition d'information de Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe signée par le substitut du procureur général Jean-Bastin Ambali Egbunade. L'ONG, qui s'appuie sur l'article 22 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, qui consacre l'inviolabilité de locaux diplomatiques, pense que le déguerpissement des familles des diplomates habitant cette résidence ainsi que son contrôle constituent une violation des droits de l'homme.

Citant les enquêtes menées par ses services, la FBCP note, en effet, que l'ambassade du Nigeria en RDC dispose de sept maisons dont celle située aux numéros 38-40 de l'avenue Ex 3Z, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa. L'ONG révèle, par ailleurs, qu'il y a une dame au nom de Adijaja qui réclame être propriétaire de cette maison. « On ne sait pas par quelle magie cette dernière détient un jugement du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe », se demande la FBCP. Et de noter que le 31 mars 2016, pourtant, le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Alexis Tambwe Muamba, avait écrit à son homologue en charge des Affaires étrangères et de la coopération internationale appelant à remettre l'ambassade du Nigeria dans ses droits. « Toute personne qui se sentirait lésée par ces mesures doit diriger son action contre l'Etat congolais et non contre l'ambassade du Nigeria. Malheureusement, la justice congolaise n'a pas respecté ces mesures, les instructions de leur chef et instrument juridique international selon la Convention de Vienne. Aujourd'hui le consul du Nigeria, qui est un diplomate, passe ses nuits dans la belle étoile dans un bureau de son ambassade », a regretté la FBCP dans un communiqué du 2 septembre signé par son président, Emmanuel Adu Cole.

Dans cette situation, cette ONG de défense des droits de l'homme, qui appelle l'Etat congolais à dédommager le Nigeria pour tous les dégâts commis par ses hommes, dit aussi requérir des poursuites judiciaires contre les magistrats impliqués dans cette affaire ainsi que les hauts officiers militaires et ceux de la police qui se sont compromis. L'organisation attend également de la justice, des poursuites à l'endroit de la prétendue propriétaire, pour tous les préjudices subis par l'ambassade, qui devra recouvrer sa parcelle.

Lucien Dianzenza

## VIOLENCES SEXUELLES EN RDC

## Dr Denis Mukwege pour la mise en place d'un tribunal spécial

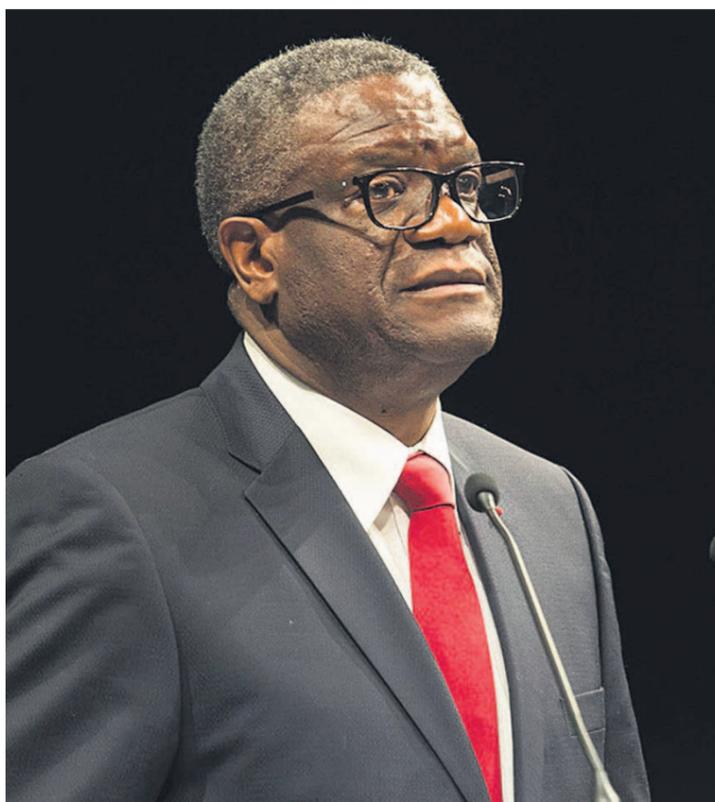
Le 1er octobre prochain à Bukavu (province du Sud-Kivu), les survivantes des violences sexuelles vont battre le pavé à l'initiative du gynécologue congolais, Dr Denis Mukwege, plus que jamais déterminé à porter la cause des femmes violées à l'échelle internationale.

Il s'agit d'une journée de mobilisation cristallisée autour d'une revendication, somme toute légitime, celle d'exiger la réparation du préjudice causé, depuis des lustres, aux victimes des violences sexuelles sur le territoire national. Pour ce faire, la mise en place d'un tribunal spécial censé juger les présumés auteurs des viols est requis afin, non seulement de rétablir la vérité historique, mais surtout, de permettre aux victimes d'obtenir réparation du préjudice leur causé.

« Pour tous les crimes commis à travers le monde, il y a eu des tribunaux pour juger les auteurs, et pourquoi pas nous ? Si nous ne le demandons pas, nous ne l'aurons jamais, et c'est maintenant le moment », s'est révolté celui qu'on appelle affectueusement « le réparateur des femmes » au sortir d'une récente rencontre avec les femmes à l'hôpital de Mpanzi à Bukavu.

En sus de cette revendication, les survivantes des violences sexuelles entendent apporter leur soutien au rapport Mapping qui répertorie un certain nombre des crimes commis au pays entre 1993 et 2003. Publié par l'ONU en 2010, ce document a de plus en plus de place dans des discussions informelles tant au niveau du pays qu'ailleurs, à travers le monde.

Expliquant le sens de sa démarche, le gynécologue congolais et Prix Nobel de la paix estime que l'heure est venue pour que le monde entier soit informé des sévices et autres cruautés auxquelles sont soumises les femmes congolaises du fait de leur statut social précaire. « Il faut que le monde entier et nous-mêmes sachions que les femmes de la RDC exigent la vérité. La vérité que nous demandons veut dire que toute personne qui a commis le



**« Pour tous les crimes commis à travers le monde, il y a eu des tribunaux pour juger les auteurs, et pourquoi pas nous ? Si nous ne le demandons pas, nous ne l'aurons jamais, et c'est maintenant le moment »**

mal puisse le reconnaître, qu'elle demande pardon et qu'elle promette de ne plus répéter. Nous demandons à la justice la réparation des maux commis. Nous allons nous retrouver à cette date-là avec toutes les victimes pour que nos droits soient reconnus », a expliqué l'initiateur de l'hôpital de Mpanzi. Dans l'hypothèse d'un refus de l'autorité provinciale d'acquiescer à sa requête, le Nobel congolais, déjà sujet aux menaces de mort récurrentes, pense que cela prouverait à suffisance que les dirigeants de sa juridiction et lui, ne partagent pas forcément la même humanité. « Ne vous taisez pas, levez-vous, femmes, que le monde entier sache que vous avez droit et vous méritez d'être bien traitées », a-t-il lancé à l'endroit des femmes, convaincu que leur affranchissement passera dorénavant par l'évènement du 1<sup>er</sup> octobre.

Alain Diasso

## PROGRAMME DE PAIX

## Julienne Lusenge appuie la « vision d'une nation » du Culpac

Dans le cadre de sa mission de recherche et de promotion de la paix, le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a reçu la notable universelle de la paix, Julienne Lusenge, dans le cadre de son programme vision d'une nation, selon la vision du président de la République.

Le directeur général du Conseil universel pour la paix des nations et des continents, Daniel Santu Biko, a accordé une audience, le jeudi 27 août 2020, à la cité de la paix à Kinshasa, à Julienne Lusenge, notable universelle pour la paix, en vue de l'annonce du programme intitulé « Vision d'une nation ». Ce programme s'articule sur la vision du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, sur la paix, les droits de l'Homme et le développement en faveur de la République démocratique du Congo, l'Afrique et le monde en général. L'option du lancement de ce programme a été arrêtée dans les résolutions prises lors de la Conférence universelle pour la paix organisée, du 5 au 6 septembre 2018, au Parlement européen à Bruxelles en Belgique par le Culpac. La séance de travail du 27 août dernier entre Julienne



Julienne Lusenge lors de sa réception par les officiels du Culpac

Lusenge et le directeur général du Culpac Daniel Santu Biko s'est déroulée en présence de la servante universelle pour la paix du Culpac, Joséphine Lisika Eseko, et naturellement du conseil diplomatique de cette organisation humanitaire de la paix, Patrice Salaga. Et Julienne Lusenge a, à cet effet, reçu

la copie de la lettre du Culpac adressée au chef de l'Etat dans le cadre du programme de la « Vision d'une nation ». Rappelons-le, le Culpac s'est approprié la vision du président de la République de promouvoir la paix et le développement en République démocratique du Congo. « Quand un chef

d'Etat donne une vision sur le plan national, continental et international, cela apaise le peuple. En constatant que le chef de l'Etat s'est résolument inscrit dans la recherche et la consolidation de la paix, le Culpac a proposé que la journée du 10 décembre 2020 lui soit consacrée,

étant une journée des Droits de l'homme ».

« Nous espérons vraiment que le président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo va travailler pour qu'on puisse réaliser cet événement, pour qu'il y ait un retour de la paix dans notre pays. Sans la paix, il n'y aura pas de développement, sans la paix, sans la justice, nous n'allons pas atteindre les objectifs durables de développement. Nous souhaitons pleins succès aux activités du Culpac », a pour sa part indiqué Julienne Lusenge.

Présidente du Fonds pour les femmes congolaises et membre du réseau international des femmes leaders, Julienne Lusenge a été élevée, le 8 août dernier à Kinshasa, à la dignité de notable universelle pour la paix du Culpac.

Martin Engimo

## FUNÉRAILLES

# Meridjo sera inhumé ce week-end à Liège

La scène musicale congolaise est endeuillée avec la perte d'un musicien hors pair dont le nom est inscrit dans l'anthologie de la musique congolaise moderne. La levée du corps de l'illustre disparu, Meridjo, du centre funéraire De Lahaye est programmée ce samedi 5 septembre à 10h00 pour son inhumation au cimetière de Grivegnée-Centre, en Belgique.

Les mélomanes, particulièrement ceux de la génération Zaïko reconnaissent le talent incontestable de l'ancien batteur de Zaïko Langa-Langa, Belobi Ngekerme Jean-Marie, alias Meridjo, adaptation kinoise de Mary Jo. Le prodige a tiré sa révérence depuis le jeudi 27 août au CHU de Liège, en Belgique, à la suite d'une longue période de maladie.

Selon le programme des funérailles transmis au Courrier de Kinshasa par le fidèle ami de l'illustre disparu, le soliste Pépé Felly Manuaku Waku, un deuil populaire a été organisé à partir du week-end de sa disparition. Il a réuni mélomanes et proches les samedi 29 et dimanche 30 août à la salle paroissiale de Droixhe. Il a été délocalisé ensuite pour le centre funéraire De Lahaye où la dépouille mortelle du fameux percussionniste est exposée depuis le début de



la semaine, plus précisément le lundi 31 août 2020. Et, contrairement à ce que d'aucuns auraient espéré, le corps ne sera pas rapatrié en RDC, les obsèques de Meridjo se tiendront en Belgique sa terre d'accueil.

Juste inconsolable après la

disparition de celui qu'il tenait plus pour un frère qu'un ami, Pépé Felly a résumé son hommage à sept mots : « Adieu cher frère et compagnon de lutte ! ». Sa douleur et tristesse sont partagées par la famille biologique de Meridjo à qui s'est joint l'orchestre Zaïko Langa Langa et

par-delà tout le clan Langa Langa. En effet, faute de pouvoir assister aux obsèques de cet être cher à leurs yeux, la famille du défunt et Zaïko ont convenu de réunir amis et connaissances ce samedi 5 septembre pour un hommage simultané à la cérémonie funéraire de Liège.

## Le père du sebene

Disparu à 67 ans, Meridjo fut membre de Zaïko Langa Langa de 1971 à 1999. Le grand mérite du réputé batteur est son apport indéniable à la culture musicale congolaise. C'est à lui que l'on doit le fameux sebene, élément caractéristique de la rumba congolaise inspiré des cliquetis des roues motrices d'un train. Cette rythmique qui connaît son succès en Afrique n'est pas le seul atout du batteur qui a su s'aligner parmi les meilleurs auteurs-compositeurs de Zaïko Langa Langa. D'aucuns le tiennent pour une machine à tubes en pensant à Elango songa (Les Casques Bleus), Nyongo Ekeseni, Kwiti-Kwiti, Ben Betito, Sangela, 77 X 7, Bolingo aveugle, Matondo, Zizita, ces compositions personnelles ont concouru à sa notoriété.

*Nioni Masela*

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

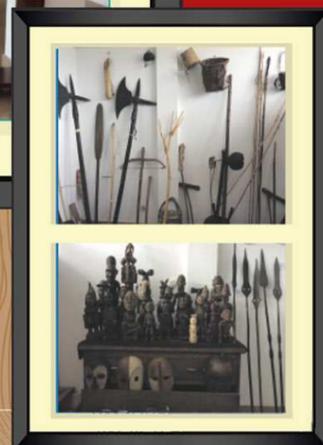
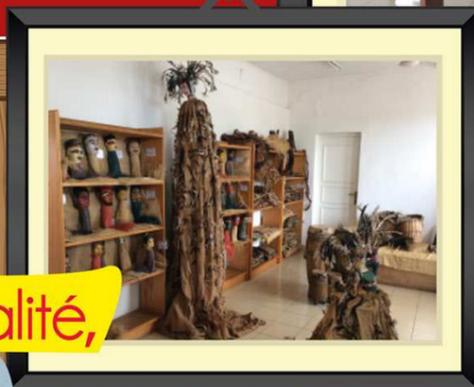
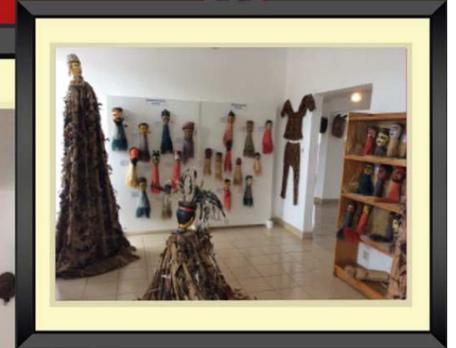
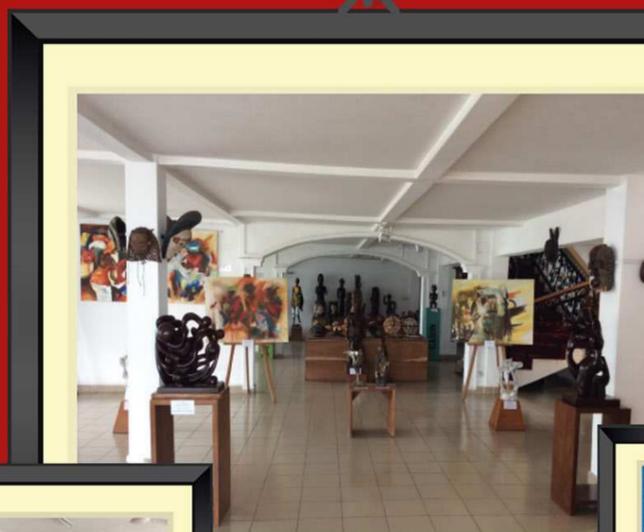
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS 2020-2021

## AS Otôho et Etoile du Congo débute la campagne en novembre

Les deux représentants congolais, respectivement à la Ligue des champions et à la Coupe de la Confédération, commencent les campagnes africaines le week-end du 20 au 22 novembre prochain. C'est le résultat du nouveau calendrier des différentes compétitions de la saison 2020-2021 que vient de dévoiler la commission interclubs de la Confédération africaine de football (CAF).

AS Otôho pour la Ligue des champions et la formation de l'Etoile du Congo pour le compte de la Coupe de la Confédération sont déjà informées sur les dates de ces compétitions, même si ces équipes ne connaissent pas encore leurs adversaires. Pour le moment, les Congolais doivent attendre la décision du gouvernement concernant l'autorisation de la pratique des sports collectifs, interdite depuis mars dernier à cause de la pandémie de Covid-19, pour commencer les préparatifs.

La période du 21 octobre au 5 novembre et celle du 6 au 19 novembre leur est donnée, comme tous les autres clubs africains, pour inscrire les joueurs et les membres des staffs techniques. Les fédérations sont invitées, par la même occasion, à confirmer la participation des clubs,



AS Otôho/Adiac

son suivante, mais sera éliminé après le premier tour et reversé dans la phase de poules de la Coupe de la confédération. Durant trois années (2018, 2019 et 2020) au sommet du football congolais, AS Otôho devrait batailler fort cette saison, afin de surpasser ses limites, puisque l'actuel champion du Congo n'a jamais atteint les quarts de finale de la Ligue des champions africains ni de la Coupe de la

zaville, avant de s'incliner 0-1 en terre algérienne. En 2016 également, cette fois-ci en Ligue africaine des champions, l'Etoile du Congo qui avait pourtant bien débuté face à Manga sport s'est inclinée en seizièmes de finale, 2-4 en match retour, devant l'Entente sportive de Sétif après le nul d'un but partout à Brazzaville.

Les clubs congolais sont en perte de vitesse, depuis près de



Etoile du Congo/Adiac

quatre ans, au niveau continental. Le Congo ne figure pas, en effet, parmi les douze pays africains autorisés à aligner quatre clubs dans les compétitions interclubs cette saison.

D'après le nouveau calendrier de la CAF, les tours préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération se disputent du 20 novembre au 20 décembre. La phase de poules

de la Ligue des champions débutera le 12 février 2021 pour s'achever le 11 avril. Tandis que celle de la Coupe de la Confédération est prévue du 10 mars au 26 avril.

Par ailleurs, les finales des compétitions interclubs CAF se dérouleront les 10 juillet (Coupe de la Confédération) et 17 juillet (Ligue des champions).

Rude Ngoma

## RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO

## Les amoureux des arts et des lettres se donnent rendez-vous en octobre

Les activités de la Rentrée littéraire du Congo (Relico) de 2020 vont se dérouler en trois jours durant la première quinzaine du mois d'octobre, à la librairie les Manguiers des Dépêches de Brazzaville dans le strict respect des gestes barrières contre la Covid-19.

L'édition 2020 aura pour thème : « Littérature et l'aide-mémoire ». Elle sera couplée à la deuxième édition du grand prix littéraire Jean-Malonga lancée en 2019 dont le premier récipiendaire était le ministre et écrivain congolais Henri Djombo.

Au cours des activités inscrites au programme de cette quatrième édition, il y a, entre autres, les tables rondes des femmes et hommes sur le roman, la nouvelle, la poésie, l'essai et le théâtre, ainsi que des expositions-ventes et dédicaces.

Seuls les ouvrages parus à partir du mois d'octobre 2019 jusqu'en septembre 2020 seront exposés « Nous prenons les nouvelles parutions et non toutes les publications. Nous célébrons le nouveau-né, comme disait ce contemporain quand le bébé naît c'est le cercle de famille qui grandit, avec l'arrivée des nouveaux titres sur le marché littéraire. Les activités de cette quatrième rencontre vont se tenir les 8, 9 et 10 octobre », a indiqué Florent Sogni Zaou, président du Pen Centre Congo-Brazzaville, tout en expliquant la particularité de l'édition 2020. « Il y aura des grands prix littéraires qui seront décernés à une fondation et à une personnalité. Celle-ci fait son entrée dans le monde de la littérature, c'est un écrivain à découvrir », a-t-il signifié.

Par ailleurs, le président du Pen Centre Congo-Brazzaville a précisé que le grand prix n'est pas un prix qui récompense un titre d'un livre. C'est un prix destiné aux personnes tant physique que morale qui ont appris l'activité du livre. Il a invité les écrivains à prendre part à cette célébration. « Nous demandons aux écrivains de nous faire confiance, de participer à la Relico. J'ai vu l'engouement de la Rentrée littéraire de Bamako, au Mali, les gens viennent jusqu'au Premier ministre. Si chez nous on refuse d'admettre que la culture existe, c'est un tort, pourtant dans la plupart des discours j'entends citer les écrivains », a déploré Florent Sogni Zaou.

Signalons qu'une conférence de presse se tiendra au début du mois d'octobre. La Relico a pour objectif de mettre en lumière le livre, l'édition, l'écrivain et le talent littéraire. Elle se tient chaque année en octobre.

Rosalie Bindika

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Amérique du Nord

Canada, 1<sup>re</sup> division

Sans Arnold Bouka Moutou, blessé, Valour s'incline face aux HFX Wanderers (0-2). Le FC Valour est 7<sup>e</sup> sur 8 avec 7 points.

Etats-Unis, 2<sup>e</sup> division

Junior Etou était aligné en sentinelle devant la défense des Charlotte Independence lors de la victoire sur le terrain du Memphis 901 (2-0). Avec 15 points en 10 matches, le club de l'international congolais est 2<sup>e</sup> du groupe G.

National 2, 3<sup>e</sup> journée

## Groupe A

La réserve de Lorient fait match nul à Plabennec (0-0), avec Loris Mouyokolo titulaire en défense.

La réserve de Caen partage les points avec Rouen (1-1). Jason Ngouabi était titulaire en défense centrale.

Morgan Poaty n'était pas dans le groupe de Guingamp, auteur du nul 0-0 à Fleury-Mérogis. Aucune nouvelle de son essai au Xamax Neuchâtel.

## Groupe B

Enzo Kimbembé est resté sur le banc lors du match nul de Saint-Maur face au Gazélec Ajaccio (1-1).

Blanstel Koussalouka et Wil Césair Matimbou étaient titulaires lors de la défaite de l'Entente-Sannois-Saint-Gratien face à Haguenau (0-1)

## Groupe C

Hyères est tenu en échec par



Junior Etou, numéro 21, et ses co-équipiers se congratulent après un but (DR)

Marignane (1-1). Titulaire, Jonathan N'Sondé a ouvert le score d'une tête décroisée à la 46<sup>e</sup>. Remplacé à la 46<sup>e</sup>.

Serge Mouko était titulaire lors de la défaite de la réserve de l'OM à Fréjus-Saint-Raphaël (0-3).

Sans Jordi Mboula et Chrislain Matsima, qui s'entraînent avec le groupe pro, la réserve de Monaco concède le nul face à Grasse (1-1).

Martignes bat Aubagne 4-2. Chris Malonga, remplacé à la 71<sup>e</sup>, était titulaire au poste de milieu offensif.

Troisième match reporté pour Jura Sud pour cause de joueurs testés positif au Covid-19. Repos forcé donc pour Kévin Zingha Mondziaou, l'attaquant de Rumilly-Vallières.

## Groupe D

Titulaire en pointe, Exaucé Ngassaki permet à Chama-

lières de sauver le point du nul 1-1 face à Canet en égalisant à la 66<sup>e</sup>. Christopher Bitsimou était aligné sur le flanc gauche de l'attaque.

Béziers l'emporte sur le terrain du Bourges 18 (3-1) avec Hugo Konongo (averti à la 90<sup>e</sup>) et Davel Mayela titulaires. Actif à défaut d'être en réussite (7<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>, 73<sup>e</sup>) Mayela a délivré la passe décisive du 2-1 pour Mostefa à la 76<sup>e</sup>. Puis marque le 3-1 à la 95<sup>e</sup>. Avverti à la 56<sup>e</sup>.

Dans les rangs berruyers, Orphany Donga était titulaire et a effectué un beau sauvetage à la 89<sup>e</sup>. Dorian Samba (ex Reims B) était sur le banc, tandis que Félix Okassa-Leboa était absent.

Kévin Mouanga était titulaire en défense centrale lors du match nul de la réserve d'Angers face à Yzeure (1-1).

Camille Delourme



## CONGO-CÔTE D'IVOIRE

## Les deux pays vont tenir leur commission mixte de coopération

L'ambassadeur de Côte d'Ivoire en République du Congo, Thérèse N'Dri Yoman, a transmis le 2 septembre à Oyo, dans le département de la Cuvette, des messages du président Alassane Ouattara à son homologue Denis Sassou N'Guesso.

Les deux personnalités ont également abordé les questions liées à la tenue de la grande commission mixte de coopération congolais-ivoirienne.

« J'ai transmis officiellement les courriers du président Alassane Ouattara au président de la République concernant la position de la Côte d'Ivoire pour être championne dans la nutrition

au niveau de l'Union africaine et aussi la candidature ivoirienne à la commission des droits de l'homme des Nations unies », a-t-elle déclaré à l'issue de l'audience.

« Nous avons ensuite échangé sur les questions liées à la coopération bilatérale notamment l'organisation de la grande commission mixte de coopération Congo-Côte d'Ivoire qui a été

programmée et reportée à cause de la Covid-19. Nous avons aussi parlé d'un élément important à savoir la coopération agricole avec les coopératives féminines ivoiriennes et congolaises », a ajouté la diplomate ivoirienne.

Par ailleurs, le chef de l'Etat congolais a reçu l'ambassadeur de la Turquie au Congo, Sheran Yigit, qui a estimé important le poten-

tiel de coopération entre les deux pays.

« Nous avons déjà fait du chemin mais, il y a encore beaucoup à accomplir. Nous attendons que la situation de la pandémie de Covid-19 revienne à la normale au niveau mondial pour envisager une visite officielle au plus haut niveau au Congo », a-t-il indiqué.

La Rédaction

## SPORT NATIONAL

## Des performances de l'après 2015 toujours attendues

Le visage qu'affiche actuellement le sport congolais contraste avec celui que les observateurs lui souhaitent il y a cinq ans pendant l'ouverture des 11e Jeux africains.

Cela fait cinq ans que l'évènement continental faisait son retour à Brazzaville, cinquante ans après sa création. Les 11e Jeux africains ont été lancés le 4 septembre 2015 dans un stade de Kintélé flambant neuf par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. A la clôture de cette compétition le 19 septembre, le Congo avait réalisé sa meilleure moisson depuis la création des jeux en terminant 6e avec trente-deux médailles dont huit en or, quatre d'argent et vingt de bronze. Cependant, le bilan que l'on peut retenir de l'après Brazzaville 2015 est moins éloquent.

En organisant ces jeux, le Congo avait visiblement posé les bases de la performance. Le pays peut avant tout se satisfaire d'avoir réussi à bien vendre son image grâce à la qualité des infrastructures sportives dont il dispose désormais. Brazzaville est devenue une destination crédible susceptible d'accueillir des grands rendez-vous sportifs. Le gouvernement a, en effet, construit au Complexe sportif de la Concorde à Kintélé le stade de l'Unité de plus de 60 000 places, le Palais des sports de la fraternité (10 000 places) et le Complexe nautique de la paix (2000 places). Quatre gymnases construits respectivement à Talangaï, Ouenzé, Makélékélé et au stade Alphonse-Massamba-Débat soulagent visiblement les athlètes dont le sport se pratique dans les salles.

Mais le prix à payer pour ce lourd investissement consiste à utiliser régulièrement ces installations et entretenir cet énorme patrimoine. Les observateurs s'appuyaient d'ailleurs sur la qualité de ces infrastruc-



Les médaillés de 2015 reçus par le président de la République Adiac

tures pour augurer un avenir meilleur du sport congolais. « Les infrastructures appellent à la performance », soulignaient-ils. Cinq ans après, les performances tant souhaitées sont toujours attendues. Les Diables rouges football ont manqué deux phases finales de la Coupe d'Afrique des nations (2017 et 2019). L'équipe nationale du handball dames longtemps injectée du podium de la compétition continentale depuis douze ans peine à retrouver sa place et à assurer une qualification à la phase finale de la Coupe du monde. Le judo est plongé dans une crise qui l'empêche de se relever... La courbe du Congo a considérablement baissé lors des derniers Jeux africains du Maroc. Les Congolais ont occupé la 34e place avec une médaille d'argent et deux de bronze.

## Les raisons de l'échec

La préparation est l'une des causes de ses multiples échecs. Avec ces infrastructures, les athlètes congolais n'ont nullement besoin de négocier des mises au vert ailleurs. Hélas, l'utilisation de ces

enceintes posent problème. Privés longtemps des bassins de compétition, les nageurs congolais espéraient profiter du Complexe nautique pour promouvoir leurs disciplines. Malheureusement ces portes sont restées fermées alors que les Jeux africains ont été une école pour eux qui avaient brillé par des contre-performances. Comment rectifier le tir, s'ils ne s'entraînent pas dans les conditions idoines ? L'on se souvient que le Congo, qui n'avait pas d'équipe de handball aux premiers Jeux africains de 1965, a pu développer son handball en copiant les pays qui se sont produits à Brazzaville. Quelques années après, il a formé ses propres championnes.

Le Palais des sports est lui aussi peu utilisé. Car après les Jeux africains, il n'a ouvert ses portes que lors du lancement de la Coupe d'Afrique des nations 2018, la 2<sup>e</sup> édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba. Il devrait en principe décongestionner les gymnases en cas d'une forte sollicitation des fédérations. Le plus grand stade de football est devenu un simple monu-

ment. Et pourtant, à défaut des Diables rouges, il pouvait bien être utile pour abriter d'autres matches comme ceux du championnat national dans le but d'assurer son entretien.

« Ces infrastructures que le président de la République a bien voulu mettre à la disposition de la jeunesse congolaise sinon africaine ont besoin d'être utilisées et entretenues. Le gouvernement doit faire des efforts pour qu'effectivement ces infrastructures soient mises à la disposition de la jeunesse congolaise et que le sport se pratique à volontiers... Nous sommes sur la ligne de pouvoir trouver des partenaires et faire en sorte que ces infrastructures soient utilisées à bon escient », a estimé le ministre des Sports et de l'Éducation physique.

**Les fédérations réclament toujours le matériel bloqué**  
L'acquisition du matériel est aussi à prendre en ligne de compte. Pendant les Jeux africains, toutes les fédérations engagées aux Jeux africains avaient acquis du matériel de compétition. A la fin de la

compétition, nombreuses fédérations ont réclamé le matériel stocké dans certains gymnases notamment celles qui se sont produites au gymnase Etienne-Monga. « Pendant les Jeux africains, nous avons reçu du matériel qui est stocké au lycée de la Révolution, parce que nos compétitions (badminton, tennis de table) se déroulaient au gymnase Etienne-Monga. Depuis la fin de ces jeux, ce matériel y est toujours stocké », a expliqué le président de la ligue de badminton de Brazzaville.

Les installations seules ne suffisent pas pour élever le niveau du sport national. Il faut s'appuyer aussi sur la formation pour relever le défi de la performance. « Si nous ne formons pas les athlètes toutes les disciplines confondues, nous n'aurons pas des résultats. Nous sommes condamnés à le faire sinon les infrastructures mises à notre disposition ne serviront à rien », a commenté Hugues Ngouélondélé.

Raymond Ibata s'interrogeait, lui aussi, sur la place que les fédérations ont réservée aux athlètes. Selon lui bon nombre des fédérations ont relégué la mission de former les athlètes au second plan pour s'occuper de la gestion partisane. Certaines disciplines par exemple n'ont été visibles que pendant les Jeux africains. Sur ces cinq ans, elles n'ont organisé aucune compétition. Le président du Comité national olympique et sportif congolais, qui d'ailleurs a insisté sur la détection, a également pointé du doigt le manque de financement dans la préparation des athlètes qui freine la progression du sport national.

James Golden Eloué